

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
Le 8 décembre 2023 Le 18 décembre 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :

Le 22 décembre 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,
 LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27

Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT,
 LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 23

Votants : 24

Absents :

Madame BARNAUD
Madame BENKHADDA
Monsieur DEGUSSEAU
Monsieur MORAND

(excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)

Jocelyne FERY a été élue secrétaire

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES : REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES.

Jean-Marc LESUEUR, Conseil municipal délégué rappelle que la commune dispose de trois cimetières : Notre-Dame, Saint-Pierre nouveau et Saint-Pierre ancien.

Le tarif des concessions n'a pas évolué depuis 2011, il est demandé de reprendre l'ensemble des tarifs.

Pour information, les emplacements cavurnes sont vierges ou mis à disposition aménagés sous terre.

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20231218-20230709-DE Date de télétransmission : 22/12/2023 Date de réception préfecture : 22/12/2023

.../...

.../...

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

✚ **DONNE son accord** sur la modification des tarifs des concessions *(voir ci-joint)*

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le 22 décembre 2023

Certifié exact,

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 22 décembre 2023

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20231218-20230709-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023